



AVIS DE PROMULGATION

Que les citoyen(ne)s de la Ville de Bedford sont informé(e)s que lors de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2026 le conseil a adopté :

LE RÈGLEMENT 736-26-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 736 SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX AFIN D'APPORTER DES CORRECTIONS À CERTAINS ARTICLES

Ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi, et est disponible à l'Hôtel de Ville, au 1 rue Principale, à Bedford, durant les heures d'ouvertures ou sur notre site web, soit le ville.bedford.qc.ca.

Donné à Bedford, ce 27 mai 2026.

M^e Catherine Nadeau, OMA
Directrice générale adjointe et greffière